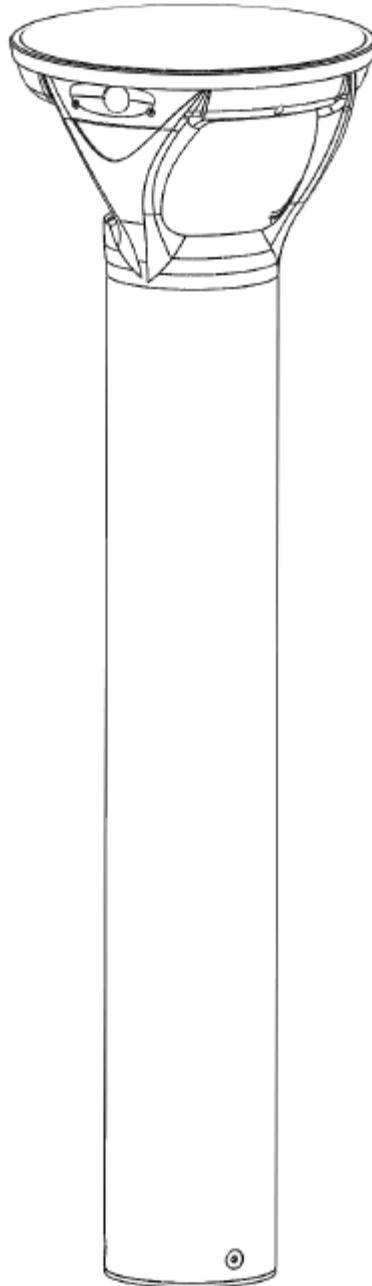


## « *Coupe Tulipe* »

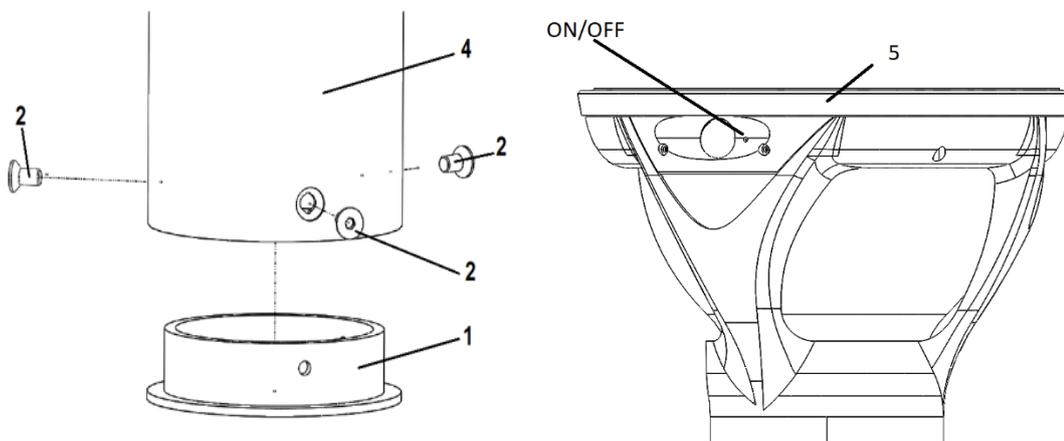


## FONCTIONNEMENT

La « coupe Tulipe » est un produit sans entretien . Son boîtier technique situé dans la tête intègre un panneau solaire , un circuit électronique à microcontrôleur , deux batteries Li-Ion 3,7V/2800 mAh . Le panneau solaire permet la recharge des batteries en fonction de la puissance lumineuse reçue que l' interrupteur soit sur ON ou sur OFF. A la tombée de la nuit, la « coupe Tulipe » s'allume automatiquement. Cette lampe possède deux puissances d'éclairage 50 et 500lm et un détecteur de mouvement.

## NOMENCLATURE

Repère	Désignation	Quantité
1	Embase de fixation	1
2	Vis pour fixation embase sur poteau	3
3	Goujons/Cheville de fixation embase sur sol béton	3
4	Poteau en fonte d'aluminium et peinture époxy	1
5	Tête d'éclairage	1



## INSTALLATION

### **Etape 1 : Installation de la lampe**

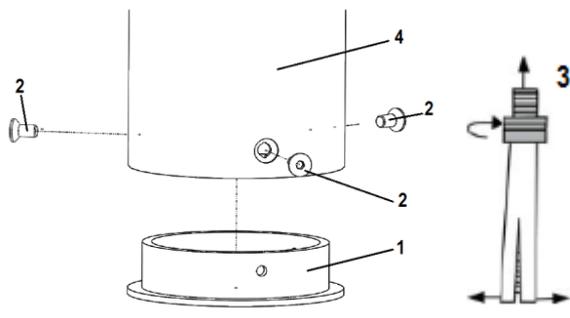
La « coupe Tulipe » sera idéalement installée dans une zone ensoleillée et sans ombrage afin de favoriser sa production d'énergie la journée et de vous faire profiter au maximum de sa puissance d'éclairage . Un détecteur de mouvement vous permet de bénéficier d'un éclairage supplémentaire , lors du passage d'une personne à proximité de la « coupe Tulipe ». Il est donc important de disposer le détecteur de mouvement de la lampe orienté dans la bonne direction et à moins de 8 mètres du lieu de passage . Vous pouvez la disposer en extérieur elle est conçue pour résister aux intempéries.

### **Etape 2 : Fixation de la lampe**

La « coupe Tulipe » doit être fixée sur un sol rigide (surface en béton,...). Les accessoires de fixation (3 chevilles d'expansion) sont fournis (rep.3).

- Percer 3 trous de diamètre 14 mm aux espacements des trous présents sur l'embase (rep.1).
- Introduire les chevilles dans les trous (les frapper si nécessaire, avec écrous et boulons en place), visser les écrous jusqu'à ce que la tige filetée ressorte et que la cheville soit solidement fixée par expansion dans son logement.
- Dévisser les écrous et retirer les rondelles.
- Disposer l'embase de fixation (rep.1) sur les vis et la fixer grâce aux écrous et aux rondelles.

- Placer la lampe sur son embase (rep.1) et la fixer grâce aux vis (rep.2) à l'aide d'une clé à 6 pans, (non fournie).



**Remarque :** sur un support en bois, fixer directement la base par des vis bois de diamètre approprié

### Etape 3 : Installation des batteries

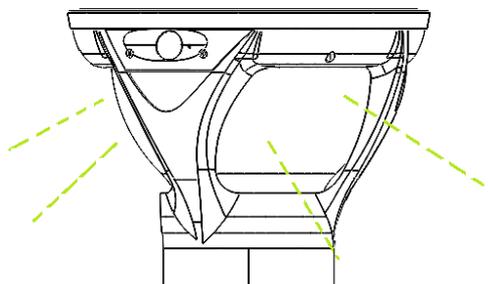
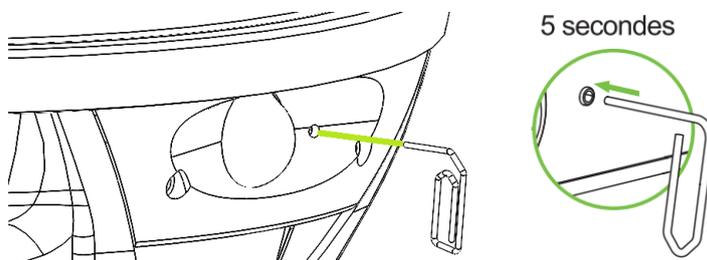
Les batteries sont situées sous le panneau solaire, il faut donc le retirer pour les installer, pour cela, référez-vous au chapitre « Procédure de remplacement des batteries » et ne réalisez que les étapes 1 à 3.

### Etape 4 : Remontage du panneau solaire

Remonter le panneau solaire en veillant à bien positionner le joint d'étanchéité du détecteur de mouvement et à ne pas pincer de fils électriques.

**Nota :** pensez à rebrancher le connecteur du panneau solaire si vous avez déconnecté ce dernier au cours des opérations d'installation.

## MISE EN ROUTE



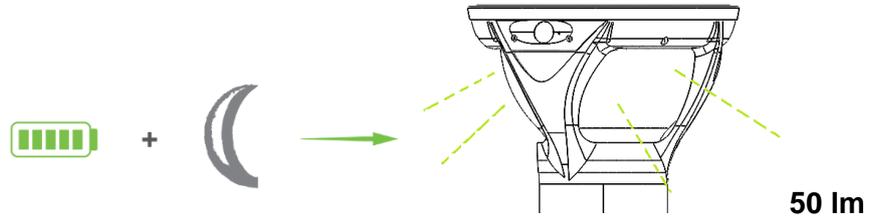
2 clignotements : batterie OK



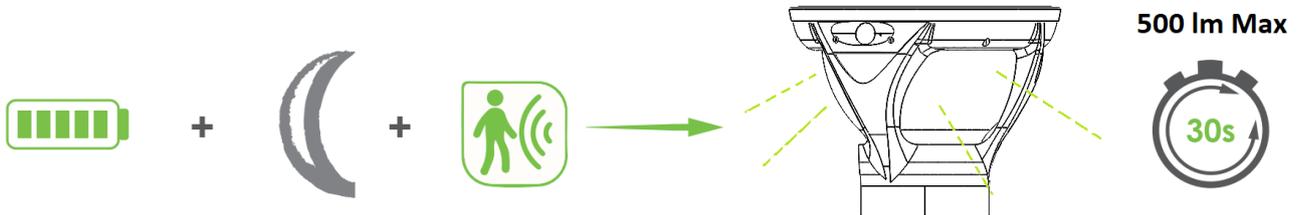
1 clignotement : batterie faible



### Mode veille permanent

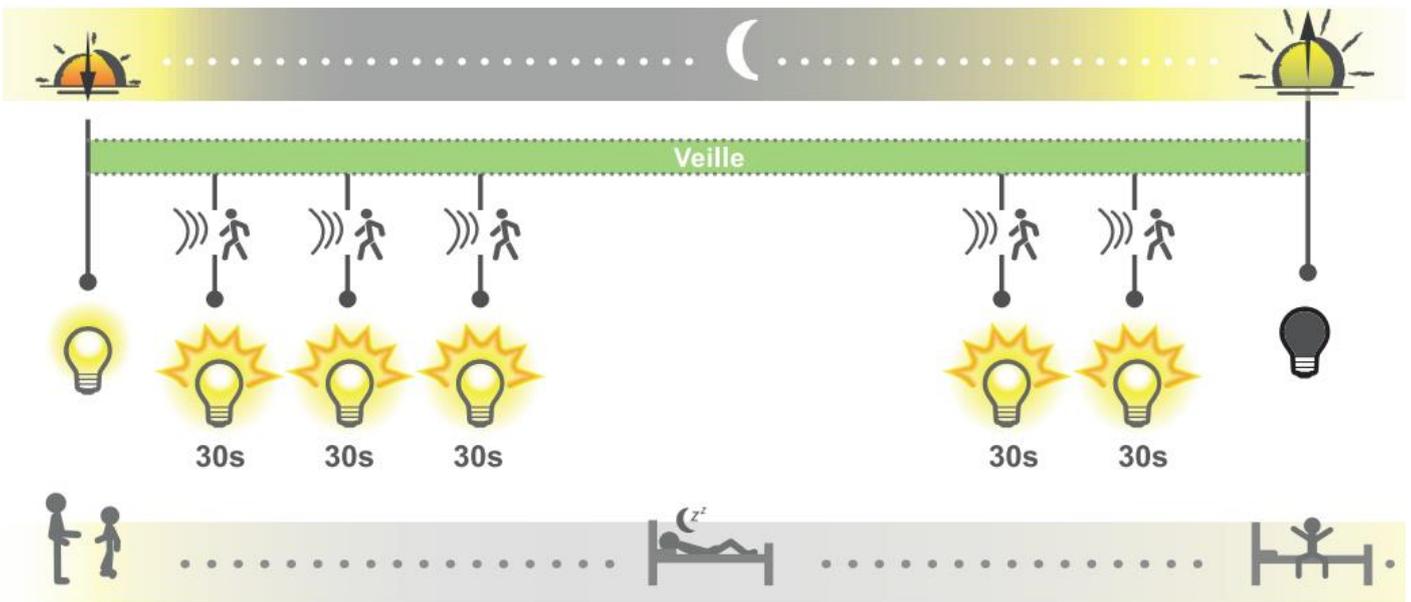


### Mode détection

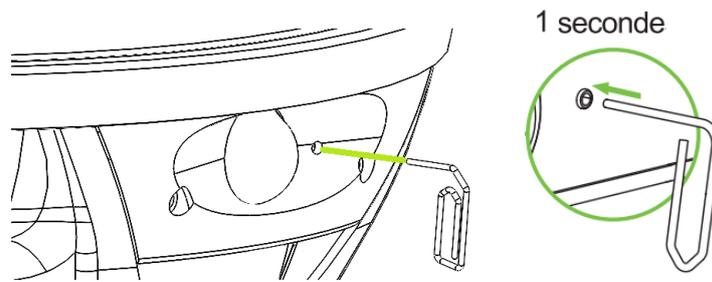


Mode de fonctionnement intelligent : *Lighting operation* :

- Éclairage garanti toute la nuit en veille
- Puissance d'éclairage fortement intensifiée à chaque détection de mouvement (500 lm Max, selon le niveau de charge de la batterie)



## MISE A L'ARRET



### **RECOMMANDATIONS D'UTILISATION**

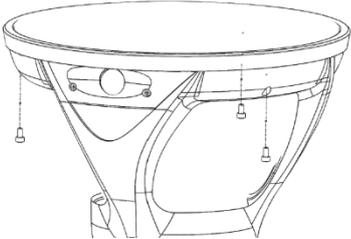
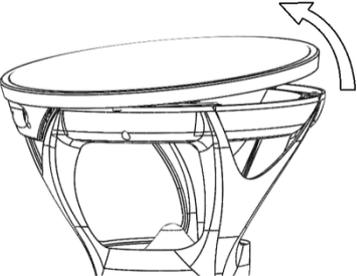
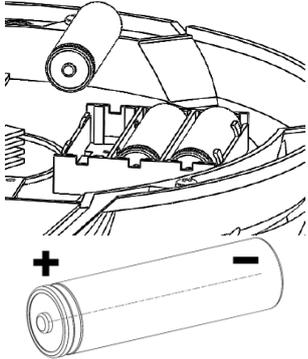
1. Il est possible lors de la première utilisation que les batteries soient déchargées (1 seul clignotement lors de la mise en route), nous vous conseillons alors de laisser votre produit dans un lieu ensoleillé afin d'en permettre leur recharge.
2. Afin d'assurer une autonomie optimale nous vous conseillons de :
  - Positionner votre « coupe Tulipe » de manière à assurer un ensoleillement direct de la cellule,
  - Eviter d'avoir des ombrages sur votre produit,
  - Maintenir propre la surface de votre produit,
3. Pour assurer un fonctionnement optimal de votre lampe, nous vous conseillons de :
  - Ne pas la placer près d'une lampe puissante (type éclairage public)

### **MISE EN GARDE IMPORTANTE**

Lors du stockage hivernal, votre « coupe Tulipe » doit impérativement être sur OFF et se situer dans un endroit lumineux, afin de maintenir une recharge minimale de la batterie. Si le stockage doit se faire dans un endroit complètement obscur (aucune luminosité permettant le maintien en charge de la batterie), nous conseillons fortement de retirer les batteries du produit et de les recharger régulièrement (1 fois tous les 6 mois minimum) avec un chargeur compatible avec la technologie Li-Ion

Le circuit électronique assure la gestion de la charge et de la décharge des batteries et les protège contre les décharges profondes en commutant automatiquement votre lampe à l'état OFF si la tension des batteries devient trop faible (2.5V). Pour profiter à nouveau de votre lampe, réalisez un cycle de recharge en la plaçant au soleil et remettez-la en route (Cf. section Mise en route)

## PROCEDURE DE REMPLACEMENT DE BATTERIE

<p><b>1.</b></p>  <p>Dévisser les 3 vis CHC M4 qui fixent le panneau solaire</p>	<p><b>2.</b></p>  <p>Soulever le panneau solaire, du côté opposé au détecteur de mouvement</p>	<p><b>3.</b></p> <p>Débrancher le connecteur électrique de raccordement du panneau solaire à la carte électronique principale (rep.5.4) et déposer le panneau.</p>
<p><b>4.</b></p>  <p>Remplacer les batteries en respectant les polarités indiquées dans les logements</p>	<p><b>5.</b></p> <p>Rebrancher le connecteur électrique de raccordement du panneau solaire à la carte électronique principale (rep.5.4)</p>	<p><b>6.</b></p> <p>Remonter le panneau solaire en procédant en ordre inverse et en veillant à bien positionner le joint d'étanchéité du détecteur de mouvement et à ne pas pincer de fils électriques</p>

### **Info pratique :**

Vous pouvez à tout instant vérifier le fonctionnement de votre lampe et sa programmation, en occultant le panneau solaire avec un objet couvrant intégralement sa surface.

## **CARACTÉRISTIQUES**

Alimentation	3 batteries Li-Ion 3.7V/2800mAh format 18500
Dimensions	H x L x l : 110x30x30 cm
Poids	9 kg
Température de fonctionnement	-10°C / +40°C
Température de stockage	-20°C / +25°C
Puissance d'éclairage	50lm en veille et 500 lm en mode détection
Détection de présence	Distance 5-8m Angle 90°-120° Temporisation réglage 30'
Indice IP	IP44

## **GARANTIE**

Ce produit est garanti pendant 2 ans contre les défauts de fabrication, à l'exception des batteries rechargeables. La garantie exclue les mauvaises utilisations ou mauvais traitements (chutes, chocs...), les dommages occasionnés par l'utilisation d'un adaptateur secteur autre que celui fourni avec la lampe et le non-respect des préconisations d'installation. La garantie ne s'applique pas en cas de démontage ou de modification.

Cet appareil est distribué par :

ENERGIEDOUCE  
Bât C5 - 21 rue Georges Méliès  
95240 - Cormeilles en Paris

Pour toute information ou tout renseignement complémentaire sur nos produits, notre service consommateurs est à votre disposition à l'adresse : [contact@energiedouce.com](mailto:contact@energiedouce.com)

Cet appareil est garanti un an pièces et main d'œuvre pour la France (métropolitaine)  
La facture d'achat faisant office de bon de garantie.



#### **Elimination des batteries de ce produit**

(Applicable aux pays de l'Union européenne et aux autres pays européens dans lesquels des systèmes de collecte sélective sont mis en place.)

Le symbole sur la batterie, le manuel ou l'emballage indique que les batteries de ce produit ne doivent pas être éliminées en fin de vie avec les autres déchets ménagers. L'indication éventuelle des symboles chimiques *Hg*, *Cd* ou *Pb* signifie que la batterie contient des quantités de mercure, de cadmium ou de plomb supérieures aux niveaux de référence stipulés dans la directive CE 2006/66. Si les batteries ne sont pas correctement éliminées, ces substances peuvent porter préjudice à la santé humaine ou à l'environnement. Afin de protéger les ressources naturelles et d'encourager la réutilisation du matériel, veuillez à séparer les batteries des autres types de déchets et à les recycler via votre système local de collecte gratuite des batteries.



#### **Les bons gestes de mise au rebut de ce produit**

(Déchets d'équipements électriques et électroniques)

(Applicable dans les pays de l'Union Européenne et dans d'autres pays européens pratiquant le tri sélectif)  
Ce symbole sur le produit, ses accessoires ou sa documentation indique que ni le produit, ni ses accessoires électroniques usagés (chargeur, casque audio, câble USB, etc.) ne peuvent être jetés avec les autres déchets ménagers. La mise au rebut incontrôlée des déchets présentant des risques environnementaux et de santé publique, veuillez séparer vos produits et accessoires usagés des autres déchets. Vous favoriserez ainsi le recyclage de la matière qui les compose dans le cadre d'un développement durable.

Les particuliers sont invités à contacter le magasin leur ayant vendu le produit ou à se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les procédures et les points de collecte de ces produits en vue de leur recyclage.

Les entreprises et professionnels sont invités à contacter leurs fournisseurs et à consulter les conditions de leur contrat de vente. Ce produit et ses accessoires ne peuvent être jetés avec les autres déchets professionnels et commerciaux.